



COLLECTIF
SANTÉ 2017

Paris, le 23 mars 2017

Communiqué de presse

Auditions par le Collectif Santé 2017 :

Les programmes santé des candidats passés au crible

Cinq délégations des principaux candidats à l'élection présidentielle – François Fillon, Benoît Hamon, Marine Le Pen, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon – ont été reçues par le Collectif Santé 2017 lors d'auditions à huis clos organisées les 9 et 16 mars¹. Le Manifeste « Faisons de la santé un enjeu démocratique », signé par 17 organisations d'acteurs de santé, (patients, aidants, professionnels de santé, industriels, acteurs de l'hospitalisation, étudiants en santé) a servi de base aux échanges avec les membres du collectif. Invités à se positionner sur chacune des thématiques du manifeste, les conseillers santé des candidats ont ainsi pu préciser leurs propositions. Les échanges, nourris et argumentés, ont été à la hauteur des enjeux et de l'exigence de clarté portée depuis des mois par le Collectif Santé 2017.

La santé n'a jamais été aussi présente dans un débat présidentiel. Au cœur des préoccupations des Français, ce secteur constitue aussi un enjeu de vitalité économique et sociale, d'innovations ainsi que de souveraineté nationale. Il représente 11,2 % du PIB et 10 % de l'emploi total en France. La réunion de 17 grandes fédérations ou associations au sein d'un collectif pour favoriser les débats autour des défis majeurs en santé est également un signal fort pour les politiques sur la nécessité de s'emparer de ces questions et d'y répondre.

Ces auditions ont permis de mettre en perspective les différents enjeux du système de santé – démographiques, de santé publique, d'accès aux soins, de financement, technologiques – et de préciser les engagements pris par chaque candidat à la Présidentielle. Gouvernance du système de santé, rôle des différents acteurs, attractivité industrielle, prévention, financement des soins : tous les programmes ont été passés au crible. Si les propositions de chaque équipe sont parfois divergentes sur certains sujets, la grande importance accordée à la prévention, à l'impact environnemental sur la santé, à la nécessaire modernisation du système de soins, et à la garantie de l'accès aux soins ont été des thèmes forts communs.

Une synthèse de chaque audition accompagne ce communiqué et est publiée sur le site du Collectif Santé 2017 (<http://www.collectifsante2017.fr/>). De plus, en vue de ces auditions, le Collectif avait sollicité les candidats sur un questionnaire correspondant aux thèmes du manifeste. Les réponses écrites des candidats qui ont répondu au Collectif, sont également consultables sur le site.

Satisfaits de voir la santé enfin traitée comme un thème central de la campagne présidentielle, les membres du Collectif Santé 2017 continueront à nourrir les réflexions des différents courants politiques dans les prochains mois, tout en poursuivant leur ouverture aux acteurs de santé désireux de concourir à cette démarche inédite d'interpellation.

¹ MG France et la CSMF n'ont pas souhaité prendre part à l'audition du représentant de Marine Le Pen.

Le Collectif Santé 2017 s'est officiellement constitué le 19 octobre 2016. Porteurs de préoccupations et constats partagés entre patients et professionnels du secteur, 12 membres fondateurs, acteurs majeurs de la santé ont décidé, au-delà de leurs spécificités, d'unir leurs voix afin d'interpeller les candidats à la présidence de la République.

Depuis janvier 2017, 5 nouveaux organismes ont rejoint le Collectif, constitué désormais de 17 membres : l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France (ANEPF), le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS), la Confédération des Syndicats Médicaux Français (CSMF), la Fédération Française des Industries de Santé (FEFIS), la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP), la Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation à Domicile (FNEHAD), la Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers (FNESI), la Fédération des Syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), le Groupement des Industriels et Fabricants de l'Optique (GIFO), le Syndicat des Entreprises du médicament (LEEM), Proches Aidants France, le Syndicat des médecins généralistes libéraux (MG France), le Syndicat de l'Industrie du Diagnostic In Vitro (SIDIV), le Syndicat des Jeunes Biologistes Médicaux (SJB), le Syndicat des Médecins Libéraux (SML), le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM), l'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO).

Pour en savoir plus : <http://www.collectifsante2017.fr/>